

Activités d'expression II	UE 17
----------------------------------	--------------

CATEGORIE : PEDAGOGIQUE	SECTION : Instituteur Primaire
Année : BLOC 2	
Acronyme : NPU23AEII	
Langues d'enseignement : Français	
Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
Enseignant responsable : SINGLETON edith - edith.singleton@cnldb.be	
Autre(s) enseignant(s) de l'UE : SCARITO Francesca - francesca.scarito@cnldb.be JACOBS E. - eve.jacobs@cnldb.be VANSEVEREN Anne - anne.vanseveren@cnldb.be	
Nombre d'heures : 90 h	Nombre de crédits : 6 ECTS (Facteur de pondération)
Niveau du cycle : 1	Période : Q1 & Q2
Cadre européen de certification : Niveau 6	
Liste des UE pré requises : Néant	
Liste des UE co requises : Néant	
Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant : Cours obligatoire dans le programme.	

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Education corporelle et psychomotricité 2 :

Objectifs :

- Sensibiliser à l'importance de l'éducation motrice pour le développement de l'enfant et à la nécessité d'une collaboration entre maître spécial en éducation physique et instituteur.
- Comprendre l'importance du mouvement dans le développement intellectuel et moteur de l'enfant.
- Connaître les différentes étapes et composantes du développement psychomoteur de l'enfant.
- Maîtriser les contenus théoriques relatifs à l'accoutumance à l'eau et l'apprentissage des techniques de nage.
- Sensibiliser à la pratique pédagogique dans cette discipline et en proposer des applications didactiques.

Contenu :

- Théorie du développement psychomoteur de l'enfant.
- Initiation à la natation : méthodologie et pédagogie de l'apprentissage de la natation, notions de biomécanique et de technique de nage.

Education musicale 2 :

Objectifs :



- Développer l'expression vocale et rythmique, l'imagination, la créativité, la curiosité, le sens de l'observation et le sens critique.
- Susciter l'expression de soi et épanouir la personnalité.
- S'ouvrir et se confronter au monde de l'art, affiner sa perception auditive et ses connaissances dans le domaine de la musique, de la culture et de l'art.
- Découvrir le monde sonore sous tous ses aspects.

Contenu :

- Pratique vocale, rythmique, relaxation, respiration et jeux musicaux (pulsation, rythme, tempo).
- Auditions actives et diverses menant à l'approche des instruments, compositeurs, époques et structures musicales élémentaires.
 - Constitution d'un répertoire musical de base et d'un répertoire vocal approprié à l'enseignement primaire.

Education plastique 2 :

Objectifs:

Acquérir de nouvelles techniques d'expression - recherche de mise en situation créative des techniques explorées - développer/stimuler la créativité, l'observation - sensibilisation aux formes, couleurs, matières - collaborer - concevoir une ou plusieurs activités - créer des liens d'interdisciplinarité - ouverture au monde de l'art, enrichir, affiner les connaissances dans le domaine de l'art - éveiller, élargir le sens esthétique.

- Etre capable d'intégrer des leçons d'éducation plastique dans la formation générale à l'école
- Initiation culturelle : Affiner ses connaissances artistiques (20ème et 21ème siècle).

Contenu:

- Réalisation du dossier "Artistique"
- Expérimentation de techniques
- découvertes d'outils, de matières, d'artistes ...
- création individuelle d'un atelier en partant d'un nom d'artiste pioché en classe.
- Approche réflexive: conscientisation d'une démarche créative et non essentiellement reproductive pour pouvoir accompagner, soutenir les élèves dans l'expérimentation de leur créativité

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Education corporelle et psychomotricité 2 :

- Théorie.
- Pratique.
- Travaux en classe et à domicile, exercices individuel et/ou de groupe : création de séquences pédagogiques, animations et exposés.
- Portfolio.

Education musicale 2 :

- Pratique
- Théorie
- Travail individuel et collectif.

Education plastique 2 :

- Pédagogie de la découverte, enseignement de proximité sous forme d'ateliers pratiques, travaux personnels et/ou de groupe (selon le nombre d'étudiants par classe).
- Approche réflexive: mise en commun des travaux.
- Les réalisations se font durant les heures de cours. Un travail de rédaction et de recherche devra être réalisé à domicile

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Education corporelle et psychomotricité 2	30	2	33%	33%				33%	33%			100%			
Education musicale 2	30	2	33%	25%			25%	25%			25%	100%			
Education plastique 2	30	2	33%		100%								100%		

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Justifier la NR en 2de session :

si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20 et que l'étudiant obtient dans l'une des composantes de l'UE un minimum de 10/20, cette note pourra être reportée

Pour le cours d'éducation corporelle et psychomotricité:

Les évaluations pratiques en piscine auront lieu les semaines du 17 au 21 Décembre et du 22 au 26 Avril, sous réserve du calendrier. Ce qui correspondra aux derniers cours du premier (Q1) et deuxième (Q2) quadrimestre.

La remise du portfolio et sa défense orale est fixée au 15/5. Si cette deadline n'est pas respectée la note sera de 0.

Education musicale :

pour l'évaluation continue : deux travaux par quadrimestre.

Pour le cours Ed Plastique:

Remise de travaux : voir session d'examen de janvier.

- Participation active et personnelle, implication et investissement, respect du matériel et de l'atelier mis à disposition:

1) À partir du dossier "Artistique" évaluation avec la grille d'évaluation du cours d'Éducation Plastique

- Les déroulements d'ateliers sont rédigés personnellement : les rédactions collectives, photocopies, impressions d'ordinateurs identiques (=dossiers similaires pour plusieurs étudiants) entraîneront une cote nulle (0/20) pour chacun des étudiants.

- Le dossier "Artistique" est à remettre au professeur (en mains propres) durant la session d'examen (voir horaire)

2) *Création individuelle d'un atelier artistique en partant d'un nom d'artiste pioché en classe (voir consignes)*

Evaluation: recherches préparatoires et présentation orale: 50%

La présentation, d'une quinzaine de minutes devant la classe, se fera pendant les heures de cours (voir consignes).

La présence est obligatoire: tous les étudiants doivent être présents et prêts les jours de présentation.

Apporter les réalisations en classe lors de la présentation.

Le dossier "artiste pioché en classe" est à remettre au professeur d'arts plastiques (en mains propres) voir session d'examen. Si la réalisation est en volume, faire des photos.

- Aucun retard ne sera accepté:

- La non-remise du dossier "Artistique" à la date prévue entraîne un non-présenté (2^{ème} session)

Remise de travaux : voir session d'examen d'août/ septembre

Les consignes sont disponibles sur e-Campus

1) *Réalisation du dossier "Artistique" - Evaluation:* écrite 50%

À partir du dossier "Artistique" avec les critères de la grille d'évaluation du cours d'éducation plastique (à imprimer sur I-campus)

- Les déroulements d'atelier sont rédigés **personnellement** : les rédactions collectives, photocopies, impressions d'ordinateurs identiques (=dossiers similaires pour plusieurs étudiants), entraîneront une cote nulle (0/20) pour chacun des étudiants.

- Le dossier "Artistique" est à remettre au professeur (en mains propres) voir session d'examen

2) *Création individuelle d'un atelier artistique en partant d'un nom d'artiste pioché*

- **Evaluation** écrite: 50%

ATTENTION, l'artiste sera pioché lors de la visite des copies (voir planning)

- Aucun retard ne sera accepté.

- La non-remise des dossiers entraîne un non-présenté

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Education corporelle et psychomotricité 2**, l'étudiant est capable de :

- Communiquer sur ces thèmes.
- Gérer un groupe d'enfant dans un contexte « hors classe » sur base de recherches personnelles et de l'arsenal d'exercices et jeux sportifs et d'expression mis à disposition.
- Intervenir en tant qu'instituteur pour défouler ou relaxer sa classe, pouvoir utiliser le mouvement comme moyen au service de l'enseignement de notions théoriques.
- Nager.
- Comprendre l'importance du jeu pour le développement de l'enfant.
- Connaître les différentes étapes et composantes du développement de la motricité aquatique de l'enfant.
- Comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau en tant que base indispensable à l'apprentissage de la natation.
- Expliquer les notions de biomécanique et connaître les différentes phases des mouvements composant la brasse et le dos crawlé et les défauts d'exécution fréquents s'y rapportant.
- Organiser un jeu d'accoutumance à l'eau, des exercices éducatifs de nage et gérer un groupe d'enfants dans ce contexte. Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, s'évaluer...

À l'issue du cours de **Education musicale 2**, l'étudiant est capable de :

- Comprendre de l'importance de l'éducation musicale dans le développement de l'enfant.
- Se constituer un répertoire musical et vocal.
- Connaître les notions de pulsation, rythme, tempo, paramètre du son, relaxation, respiration, les différents instruments, compositeurs, époques et structures musicales élémentaires.

À l'issue du cours de **Education plastique 2**, l'étudiant est capable de :

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'intégrer et de créer des leçons d'éducation plastique dans la formation générale à l'école primaire et travailler à partir d'un artiste donné.

- L'étudiant sera capable de reconnaître les différents courants artistiques qui se sont succédé et d'exploiter leurs œuvres à bon escient dans des séquences didactiques.
- L'étudiant sera capable participer activement à l'introduction de la culture à l'école et la familiarisation des élèves à l'art sous toutes ses formes, notamment à travers un partenariat avec un artiste.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Education corporelle et psychomotricité 2 :

- Support de cours disponible sur le campus numérique.
- Livres et reproductions d'œuvres.
- Notes personnelles de l'étudiant.

Education musicale 2 :

- Musique, musicothérapie et développement de l'enfant- G Vaillantcourt- CHU Sainte Justinen Québec 2009.
- 100 jeux musicaux- Ger Storms- Ed Van de Velde 2008.
- Le jardin des sons- A Matthys- Ed van de Velde 2006.
- Sur la voie du rythme, O Bertrand, Ed fuseau, 2006.

Education plastique 2 :

- La bibliographie est distribuée en classe
- Liste non exhaustive

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Education corporelle et psychomotricité 2 :

- "La psychomotricité au service de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte", notions pédagogiques et applications pédagogiques, b. De Lièvre et L. Staes, de boeck.
- Education corporelle et psychomotricité :
- Vaincre la peur de l'eau, E. Profit/ P. Lopez, Amphora
- Natation, guide pour enseigner, S. Perrin, Amphora
- Mon enfant et l'eau, M. Pédroletti, Amphora - L'eau mon amie, de Boeck/Westmael
- Jeux aquatiques, G. Madelénat, revue EPS
- Natation, P. Pelayo/D. Maillard/D. Rozier/D. Chollet, revue EPS
- Activités et jeux d'eau, R. Pierard, fédération d'éducation physique - La natation, L. Lacoste/ M. Semerjian, Milan

Education musicale 2 :

- Sérénade pour un cerveau musicien, PLermarquis, Ed Odile Jacobs, 2009.
- L'enfant et les moyens d'expression sonore, A Bustaret, Ed Ouvrières, St Amant 1985.
- L'oreille tendre, A Busarret, Enfance Heureuse, Paris 1998.
- Les grands compositeurs et leurs œuvres, Régis Haas, coll. Mélomaniac, Editions Fuzeau, France, 2011
- L'éducation musicale à l'école élémentaire, Agnès Matthys, Editions Retz, Paris 2009
- Alain Strument, Vincent Van Sull, Editions Labor, Namur, 2010
- Osez la musique, Edith Martens et Vincent Van Sull, Editions Labor, Namur, 2010
- Le Solfège sans prise de tête, Daniel Ichbiah, City Editions, France, 2011
- Les 1001 œuvres classiques qu'il faut avoir écoutées dans sa vie, sous la direction de Matthew Rye, Editions Flammarion, France, 2008
- Percussions corporelles, Stéphane Grosjean, Toumback 1, Toumback 2, Editions musicales Lugdivine, Lyon, 2011

Education plastique 2 :

La bibliographie est disponible dans le contrat didactique